



LA GRANDE BRADERIE EST OUVERTE

Depuis la parution, le 15 mars dernier, des annexes relatives à la formation des chiropracteurs, l'ensemble des composantes de la profession de Masseur Kinésithérapeute est fortement mobilisé.

Un communiqué de presse commun a été diffusé afin d'informer le grand public des risques encourus non seulement par la profession elle-même mais aussi par les patients.

<http://www.ffmkr13.fr/images/pdf/cp-profession-mk-chiropraxie-20180524.pdf>

La nouvelle Stratégie de Transformation du Système de Santé, tant prônée par Mme Buzyn, consisterait-elle en un démantèlement des compétences professionnelles ?

Les Masseurs Kinésithérapeutes seraient ils les premiers à voir entrer dans leur domaine de compétences une profession non réglementée concurrente à la leur ?

Rappelons-nous que la surtransposition par le France des textes européens sur l'accès partiel, contre l'avis unanime des professionnels, permet désormais à des professionnels sous qualifiés venus de pays membres de l'Union européenne de venir exercer sur notre territoire national une partie des compétences des professionnels de santé et en particulier des paramédicaux.

Force est de constater que ce n'était que le premier étage d'un démantèlement programmé.

De plus, est-il acceptable de voir reconnue une formation de 300 ECTS (niveau Master) pour la chiropraxie alors même que ce niveau n'est pas accepté pour les Masseurs Kinésithérapeutes (tout comme pour les Orthoptistes, d'ailleurs, sans qu'aucune justification ne nous soit donnée : le fait du Prince).

Les kinés sont indignés et inquiets.

Le SNAO se déclare officiellement solidaire de leur combat car, demain, rien ne dit qu'il ne viendra pas à l'idée d'un technocrate en place de jouer pareil mauvais tour aux orthoptistes en facilitant la reconnaissance d'une profession non réglementée et concurrente.

Les masseurs-kinésithérapeutes, dont les deux principaux syndicats UNSMKL et FFMKR sont membres de la Fédération Française des Praticiens de Santé (FFPS) aux cotés de toutes les autres professions paramédicales conventionnées dont le SNAO, ont décidé de tout faire pour se défendre et pour défendre la qualité des soins apportés aux patients par des professionnels de santé formés et pleinement qualifiés.

Une pétition est en ligne <https://www.change.org/p/mme-la-ministre-de-la-sant%C3%A9-agn%C3%A8s-buzyn-mme-la-ministre-merci-de-respecter-les-comp%C3%A9tences-des-masseurs-kin%C3%A9sith%C3%A9rapeutes>

Nous incitons tous les orthoptistes à apporter leur soutien aux Masseurs Kinésithérapeutes

Contact Presse : Laurent Milstayn 06 70 23 07 47

SNAO 22 rue Richer 75009 Paris Tél : 01 40 22 03 04 www.orthoptiste.pro